

«Tout homme qui se met en colère contre son frère ...».

Samedi 11 février : messe des familles

18h30 : LES GETS, à l'église.

18h30 : MORZINE, à l'église.

Dimanche 12 février :

9h30 : MONTRIOND, à l'église.

10h30 : LE BIOT, à l'église.

11h00 MORZINE, à l'église.

18h00 : AVORIAZ-STATION, salle des festivals.

Quête pour le Denier de l'Église.

MESSES EN SEMAINE

Mardi 14 février : Ss Cyrille et Méthode.

8h30 : MORZINE, à la chapelle de la sacristie.

Mercredi 15 février : Férie.

18h30 : LES GETS, à la chapelle du presbytère.

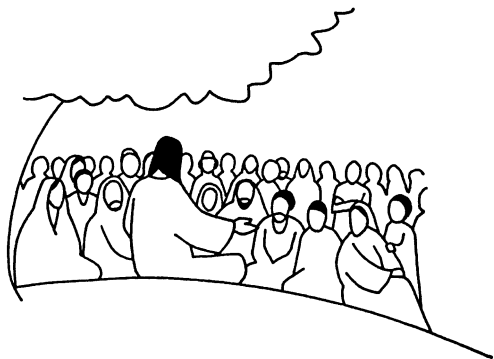
Jedi 16 février : Férie.

18h30 : MORZINE, à la chapelle de la sacristie.

Vendredi 17 février : S. François Clet (Pr.M.)

18h30 : MONTRIOND, à la chapelle du presbytère.

7ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A)



«Vous avez appris qu'il a été dit... ».

Samedi 18 février :

18h30 : LES GETS, à l'église.

18h30 : MORZINE, à l'église.

Dimanche 19 février :

9h30 : SEYTROUX, à l'église.

10h30 : LA FORCLAZ, à l'église.

11h00 MORZINE, à l'église.

18h00 : AVORIAZ-STATION, salle des festivals.

Quête pour les besoins de la paroisse.

CHOISIS DONC LA VIE !

- L'évangile que nous méditons en ce dimanche nous présente Jésus face à la Loi : « On vous a dit, moi je vous dis... ». Jésus se présente lui-même comme celui qui vient porter la Loi donnée à Moïse dans son accomplissement : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : Je ne suis pas venu abolir mais accomplir ». Jésus vient donc accomplir sur la terre tout ce que Dieu a fait depuis les temps anciens. Au départ, pour guider l'homme dans ses choix, Dieu lui a donné la Loi. La Loi donnée à Moïse est un code de conduite pour guider l'homme à choisir la vie et éviter la mort : c'était le secret du bonheur. « Vous suivrez tout le chemin que Yahvé votre Dieu vous a tracé, alors vous vivrez, vous aurez bonheur et longue vie dans le pays dont vous allez prendre possession ». (Dt.5,33). Toute l'histoire du salut est construite sur cet enjeu où l'homme est appelé à choisir entre deux voies. Sa décision est source de mort ou source de vie, selon le choix fait. C'est dans l'obéissance à la Loi, la fidélité à Dieu, que l'homme trouve le vrai bonheur. Le plein exercice de sa liberté place l'homme face au grand mystère du mal. Dans la 1^e lecture, le Sage d'Israël affirme que l'homme est libre de faire le bien ou le mal : « Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu ». La bonne nouvelle dans cette image de l'eau et du feu est que le mal ne fait pas partie de la nature humaine. Le mal n'est donc pas une fatalité ; l'homme peut y échapper en faisant un bon choix.
- Jésus vient nous révéler que la nature humaine est beaucoup plus complexe ; le mal peut trouver refuge dans l'intimité du cœur de l'homme. Voilà pourquoi le code de conduite seul ne suffit plus pour entrer dans le Royaume de Dieu. Le cœur de l'homme a besoin d'une conversion profonde car c'est dans ce cœur que la colère trouve sa source avant de réaliser le meurtre. C'est dans ce cœur que la convoitise prend racine avant de commettre l'adultère. Jésus ouvre ainsi aux chrétiens une voie large et généreuse vers le salut. La relation au prochain devient indissociable de la relation à Dieu. Notre humanité a du mal à s'engager dans cette voie. Il s'agit donc d'un vrai combat pour éliminer de mon cœur les instruments du péché et éviter toute occasion de chute.

Père Nicolas OWONA
Curé de la Paroisse

DIMANCHE DE LA SANTE



- Le 11 février, l'Église Universelle célèbre en la fête de Notre-Dame de Lourdes, la Journée Mondiale des Malades. Celle-ci se décline dans les diocèses français en un Dimanche de la Santé, l'occasion de rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique, mais aussi de sensibiliser chacun pour préserver le don de la santé.
- Pour notre paroisse, nous célébrerons le Dimanche de la Santé avec le sacrement des malades, au printemps.

INTENTIONS DE PRIÈRE DU SAINT-PÈRE



Accueillir les personnes en situation difficile

Pour toutes les personnes qui connaissent l'épreuve, en particulier celles qui sont pauvres, réfugiées ou marginalisées, afin qu'elles trouvent dans nos communautés accueil et réconfort.

RENCONTRE DES ACTEURS DE LA LITURGIE

- **Mercredi 15 février à 20h30** à Saint-Jean-d'Aulps, à la salle paroissiale, rencontre des acteurs de la liturgie : groupes liturgiques, animateurs des chants et célébrants. Retrouvons-nous pour nous préparer ensemble au temps fort du Carême qui approche. Merci d'avance de votre présence.

CATÉCHÈSE

- **Samedi 11 février, 18h30 messe des familles.** Vente de gâteaux au profit de la catéchèse pour les pèlerinages de Lourdes et Paray-le-Monial.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des pèlerinages prévus en 2017, à savoir :

- **Lourdes** : Du 22 au 27 avril et du 23 au 28 octobre.
- **La Salette** : Du 24 au 31 juillet et les 28 et 29 octobre.
- **Rome** : Du 16 au 20 mai. par avion.
- **Le Laus** : Du 6 au 9 juin.
- **Auvergne** : Du 12 au 15 juin.
- **Pologne** : Du 27 juin au 3 juillet.
- **Québec** : Du 5 au 13 septembre.
- **Fatima** : Du 21 au 25 septembre.
- **Terre Sainte** : Du 27 novembre au 6 décembre.

Si vous souhaitez participer à ces pèlerinages, ne tardez pas à vous inscrire. Pour tous renseignements, veuillez contacter Madame Françoise LEDOUX au 04 50 79 13 10.

L'ÉGLISE AUX PORTES DU SOLEIL

Vous trouverez quelques exemplaires du dernier bulletin paroissial « L'Église aux portes du soleil » dans votre église. Ce journal paroissial a grandement besoin du soutien financier de tous les abonnés. Merci de renouveler votre abonnement.

ÉQUIPES LITURGIQUES

- **ÉQUIPES LITURGIQUES** : La préparation du 7^{ème} dimanche du T.O. (19/02) est jointe à cette feuille. La préparation du 8^{ème} dimanche du T.O. (26/02) [Équipe de préparation : Communauté locale de la Lappiaz] est à rendre pour jeudi 16 février.
- **MORZINE** : Équipe pour les célébrations : D. 12/02 au S. 18/02 : E1 ; D. 19/02 au S. 25/02 : E2.

INTENTIONS DE MESSES

CETTE SEMAINE NOUS PRIERONS, AVEC TOUTE L'ÉGLISE, AUX INTENTIONS DE LA PAROISSE SAINT GUÉRIN EN VALLÉE D'AULPS :

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale du Jotty :**

LA FORCLAZ : Agnès REQUET • Germain HAUTEVILLE, son épouse, leur fils Philippe et parents défunts • Paul GALLAY et parents défunts • Maurice REQUET et parents défunts • Jean-Louis GALLAY et parents défunts • Ida et Fernand GRENAT et leur fille Claire-Lise • Renée et Michel DURAND et leur fils Bernard • Raymond GALLAY et parents défunts • Edmond GALLAY et parents défunts

LA VERNAZ :

LA BAUME :

LE BIOT : Fernande et Clément MENOUD et parents défunts • Henri SCOTTI et famille JUTRIN.

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de La Tassonnière :**

SAINT-JEAN-D'AULPS ET LA MOUSSIÈRE :

SEYTRoux : En l'honneur de Notre Dame de Lourdes.

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de La Lappiaz :**

MONTRIOND : Jean MICHAUD • Clément et Marie BURNOUD et défunts des familles BURNOUD-GAILLARD • Père Joseph VULLIEZ, Sandra PAGE et défunts des familles • Jean André BAUD, son frère Marius et parents défunts.

LA CÔTE D'ARBROZ : Marius BAUD • Bruno BALLIANA (Morzine le 12/02/17)

ESSERT-ROMAND : Angèle LANÇON.

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale des Gets :**

François DUCRETTET • Véronique LADRIX • Jean MUGNIER et parents défunts • Léon, Raymonde ANTHONIOZ et parents défunts • Famille Arsène BLANC • Fernand ANTHONIOZ.

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de Morzine :**

Gilberte ROSSET • Jean VUARNET • Bruno BALLIANA • Vivants et défunts des familles Francis RICHARD et ROSEREN • Raymond VIVIAND et familles • Claude MARULLAZ, Gaston, Nicolas, Alice, Paule et Marie-Thérèse, Jeanne et Guy TABERLET • Madeleine et René PREMAT et famille • Fernande, Camille, Denis et Christian RICHARD • Claude MARULLAZ, Hubert et Yvonne PLAGNAT • Joseph MARULLAZ-MAXIT et ses beaux-frères • Jean-François MECHOU et sa sœur Alice • Emmanuelle HURSTEF • Jean CHEVRIER • Laurence ALTHUSER née BAUD (hôtel du château) • Alice GROROD.